

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
4 — — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —
RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD, et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

On écrit de Versailles, à l'Union de l'Ouest :

Des interpellations doivent être adressées, dit-on, à M. Thiers, au sujet de l'audience donnée aux délégués du conseil municipal et communiste de Lyon, et de la réponse qui leur aurait été faite par le chef du pouvoir exécutif, réponse qui engage le maintien de la République et refuse à l'Assemblée nationale le pouvoir constituant.

Un certain nombre de membres de la majorité reprochent à M. Thiers sa facilité à traiter d'égal à égal, lui chef du gouvernement, avec des partisans de la révolution socialiste; il résulte de cette faiblesse que M. Thiers est entraîné, par un faux esprit de conciliation, à faire des déclarations et des promesses compromettantes, qu'il n'a ni le droit d'exprimer, ni le pouvoir de tenir. Quoique le mécontentement au sujet de cette attitude de M. Thiers à l'égard des insurgés ou de leurs partisans soit assez répandu au sein de la majorité, il y a cependant des membres qui insistent pour ajourner toute interpellation, toute cause de division, jusqu'à ce que la question de Paris soit résolue.

Plusieurs des ministres se montrent peu satisfaits du langage tenu par M. Thiers aux délégués du conseil municipal de Lyon. Il est bien évident qu'après la reddition de Paris, une crise éclatera dans le ministère, puis entre la majorité de l'Assemblée et M. Thiers.

Il n'y a rien de vrai dans les bruits d'un remplacement prochain de M. Ernest Picard; le triumvirat est plus étroit que jamais entre MM. Thiers, Jules Favre, Ernest Picard avec MM. Jules Simon et Barthélemy-Saint-Hilaire sur le second plan.

Une nouvelle, contre laquelle il est bon de pré-munir la crédulité publique, est celle qu'a donnée une feuille italienne, sur une prétendue convention entre M. Thiers et M. de Charette, aux termes de laquelle le gouvernement français, pour obtenir le concours des zouaves pontificaux contre Paris, se serait engagé à laisser ultérieurement organiser librement une expédition pour la délivrance du Saint-Siège. Est-il besoin de dire qu'il n'a jamais été question de rien de pareil entre M. Thiers et M. de Charette? Tout le monde sait, d'ailleurs, que les zouaves pontificaux et leur chef ne font nullement partie de l'armée de Versailles, et qu'ils n'ont pas quitté la Bretagne.

Un fait grave vient d'avoir lieu à Lisbonne.

Le roi, en présence du peu de solidité des trônes, aurait fait vendre secrètement la plus grande partie des bijoux de la couronne, et aurait placé le produit en rentes sur l'Etat.

Le marquis de Boloma aurait demandé au Sénat que l'on dressât inventaire de ces bijoux, ce qui aurait amené la découverte de la diminution des joyaux de la couronne.

M. Mendes, député, parlant de ces faits, a présenté au congrès des députés un projet de loi demandant la réduction de la liste civile.

Cette proposition était inconstitutionnelle, puis-que d'après la charte portugaise, le chiffre de la

liste civile est fixé d'une façon invariable au commencement de chaque règne.

Cependant, en présence de la gravité du cas, le roi, conseillé par ses ministres, est allé au-devant d'un vote de censure de la Chambre en renonçant de son propre mouvement à 70 contos de reis de sa dotation.

La rente provenant des bijoux vendus ne dépasse pas 50 contos.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

APPRÉCIÉE PAR LE Temps.

Le Temps, qui n'est certes pas un journal réactionnaire, porte sur l'Assemblée le jugement suivant :

L'Assemblée, que je ne veux pas surfaire, mais qu'on a calomniée, est, à ce moment encore, si peu animée de pensées réactionnaires, qu'il faut, d'après la discussion des bureaux, douter que le projet de loi sur les conseils de guerre soit accueilli. Vous voyez que l'état des choses et des esprits à Versailles n'est pas du tout ce qu'on le croit à Paris.

Je suis assez vieux pour me rappeler les entraînements réactionnaires de l'Assemblée de 1848, pendant et après les journées de juin, et je puis vous assurer que, devant une insurrection plus irritante, parce qu'elle est moins explicable, l'attitude de l'Assemblée actuelle n'y ressemble en rien. Cette Assemblée, en somme, n'a donné aucune prise sur elle depuis que la crise a commencé; elle n'a donné ouverture à aucun grief, si ce n'est peut être pour n'avoir pas voulu venir à Paris; mais je ne vois pas du tout qu'on l'y réclame, et il faut bien reconnaître, après coup, qu'elle a été bien inspirée de ne pas s'y rendre.

Vu ce que les suites nous ont appris des forces acquises à l'insurrection, il est extrêmement douteux que la présence de l'Assemblée eût conjuré le mouvement; et dites-moi un peu ce que serait aujourd'hui la France, si l'Assemblée avait été emportée dans la tourmente, et quand même des élections, et des élections parfaitement libres, eussent dû avoir lieu immédiatement? Cette Assemblée, telle qu'elle est, est nécessaire à la France. Elle ne peut ni ne doit disparaître en ce moment.

Quant même elle eût encouru le blâme, ce qui n'est pas; quand même elle consentirait à se laisser renvoyer dos à dos avec la Commune, ce qu'on ne peut raisonnablement lui demander, je dis que des élections nouvelles, faites au moment actuel, seraient une calamité plus grande que toutes celles qui nous ont accablés.

Réfléchissez et demandez-vous si des élections faites sous l'impression des circonstances présentes, sous le coup de l'insurrection de Paris, n'élargiraient pas la séparation entre Paris et les départements, au lieu de la combler.

Songez surtout que, par la sage inspiration de M. Thiers, la question de la forme du gouvernement — que le Temps met en second rang, mais que les fanatiques de tous les partis mettent en premier — se trouve heureusement ajournée à l'expiration des pouvoirs de cette Assemblée, mais que des élections générales la feraient reparaître aussitôt, qu'elle se traduirait en mandats impératifs, et que les mandats impératifs auraient pour résultat infaillible d'étendre à la France entière

le fléau de la guerre civile. Ce que je dis là est évident et ne souffre aucune discussion.

L'intérêt le plus pressant du pays n'est donc pas de rapprocher les élections; il est au contraire de les différer aussi longtemps que possible. Ce sera toujours autant de gagné pour la paix publique, et ce sera même autant de gagné pour la République, à la condition toutefois que les Républicains veuillent bien la laisser vivre. Nous devrions d'ailleurs avoir maintenant assez l'habitude du suffrage universel pour savoir qu'il est loin de nous donner toujours ce que nous pourrions souhaiter. C'était à ceux qui l'ont inventé de se dire que les « ruraux » auraient voix au chapitre, et qu'ils étaient nombreux. Maintenant, il est trop tard.

Le suffrage universel existe, et il faut s'en accommoder. Il n'est pas possible d'admettre que des élections nouvelles donnassent des résultats sensiblement différents de la composition actuelle de l'Assemblée. Les mêmes hommes reviendraient; seulement, comme je l'ai dit plus haut, ils reviendraient avec des mandats impératifs qui rendraient toute transaction impossible, et qui mettraient les armes aux mains de tous les partis. Tel serait, à mon avis, le résultat le plus clair de votre projet de conciliation. A. NEFTZER.

LA JOURNÉE DU 20.

Un document officiel de la Commune constate que la garnison du fort d'Issy, sous les ordres du patriote Edmond Mégy, a dépensé, depuis le commencement des hostilités, seize mille projectiles; un autre document qu'il nous est permis de compiler et qui est non moins officiel, constate que l'approvisionnement total s'élevait à vingt-et-un mille obus. Ce calcul naïf prouve que les patriotes n'ont plus que fort peu de munitions, et qu'ils se livrent à ce « gaspillage insensé » que M. de Bismark a blâmé pendant le siège. Donc, l'expérience n'apprend rien aux hommes: c'est là le seul enseignement que nous comptons tirer de cette comparaison.

Aucun engagement n'a eu lieu sur les deux rives. La dépêche un peu réservée de M. Thiers ne nous donnait aucun détail sur les opérations d'hier....?

Oui, la rive de la Seine nous appartient tout entière; le pont du chemin de fer est commandé par l'artillerie; le passage de bateaux est coupé, et la population d'Asnières, errante dans les plaines de Gennevilliers, revient habiter ses foyers à l'abri de nos canons. Depuis Bécon jusqu'aux îles de Saint-Ouen, Asnières est à nous, et les insurgés sont resserrés entre la rive opposée et les fortifications. Les canons pris aux insurgés ont été ramenés par ceux-là même qui les avaient pris; le drapeau rouge, attaché au-dessus de la pièce, n'est pas arraché à une légation, comme les deux fameux étendards pris aux chouans, aux royalistes et aux sergents de ville de Versailles.

L'armée arrive peu à peu à compter un effectif considérable. Nous aurons 150.000 hommes réunis avant huit jours. Le général Ducrot est à Versailles; il a suivi les régiments de Metz qu'il s'était chargé de reformer, et on voit camper à Satory nos anciens régiments de ligne, composés

de soldats qui furent malheureux pendant la dernière campagne, mais qui n'ont pas démérité du pays. Ils font un contraste avec nos troupes de la Loire et de l'Est, composées de très-jeunes hommes qui viennent déjà de prouver ce qu'ils valent. S'il faut en arriver à une cruelle effusion de sang, nous pouvons compter sur les uns comme sur les autres, car ils savent désormais que ce n'est pas la royauté qui combat la République, qui n'est point attaquée, mais la France en armes, qui veut en finir avec les aventuriers de toutes les nations, et avec la canaille, formidablement armée pour une lutte à outrance contre notre malheureux et cher pays. (Le Gaulois.)

LE VOTE DES COMMUNARDS.

Nous donnons, d'après le Siècle du 18, le tableau comparatif des chiffres des électeurs inscrits et des votants dans la double élection du 26 mars et du 16 avril :

	26 mars.	16 avril.
1 ^{er} arr. Inscrits.	22.060	21.360
— Votants.	11.056	3.271
2 ^e arr. Inscrits.	22.858	...
— Votants.	11.143	3.498
3 ^e arr. Inscrits.	28.133	...
— Votants.	9.000	5.017
6 ^e arr. Inscrits.	24.807	...
— Votants.	9.499	3.462
7 ^e arr. Inscrits.	22.092	...
— Votants.	5.065	1.939
8 ^e arr. Inscrits.	17.825	...
— Votants.	4.396	1.130
9 ^e arr. Inscrits.	26.608	...
— Votants.	10.340	3.176
12 ^e arr. Inscrits.	19.990	incomplet
— Votants.	11.529	2.968
16 ^e arr. Inscrits.	10.371	8.402
— Votants.	3.732	1.317
17 ^e arr. Inscrits.	26.574	incomplet
— Votants.	11.394	3.450
19 ^e arr. Inscrits.	28.270	30.000
— Votants.	11.282	7.053
20 ^e arr. Inscrits.	28.000	...
— Votants.	11.000	9.173

On voit que le nombre des communards diminue beaucoup.

Fou... ichtre! les affaires du Père Duchêne vont mal! et il n'a pas dû boire la chopine de la satisfaction, dimanche soir, après le vote.

NOS CONFRÈRES DE PARIS.

Nous avons annoncé, d'après l'Officiel de l'insurrection, la suppression de quatre journaux de Paris.

Deux de nos courageux confrères n'ont point reconnu les ordres de la Commune, et ils ont continué quand même, et malgré les dangers qu'ils encourent, leur publication, en faisant précéder leur numéro des protestations suivantes.

On lit dans le Bien public :

« On vient de lire la note anonyme du Journal officiel.

» La Commune ose ce que jamais l'Empire n'a osé : elle supprime les journaux et ne daigne même pas leur en donner avis. Il nous plaît,

devant cet étrange mépris de tous les droits et de toutes les lois, de ne point laisser croire que de telles tyrannies trouvent des servitudes à leur niveau. Nous ne nous dissimulons pas que la Commune a la force et qu'elle peut tout comme elle ose tout; mais, pour l'honneur du journalisme, nous voulons qu'on sache que, si la presse a subi le joug du plus fort, elle ne l'a point subi sans protestation et ne l'a jamais accepté.

» LA RÉDACTION DU *Bien public.* »

On lit dans *l'Opinion nationale* :

« Sans rechercher quel droit peuvent avoir ces messieurs de la Commune à supprimer d'un trait de plume une propriété considérable, en privant de leur gagne-pain près de deux cents personnes le même jour, nous nous bornons à constater que, jusqu'à l'heure présente, nous n'avons reçu aucune pièce, aucune notification qui confirme la nouvelle ci-dessus.

» *Les rédacteurs présents :*

» CH. SAUVETRE, J.-A. BARRAL, L. JESIERSKI, A. MÉRAY, A. HIBRUIT, J.-J. BLANG. »

LES WAGONS BLINDÉS.

Nous venons de voir les wagons blindés destinés à battre les machines que les insurgés font avancer sur les lignes de la rive droite et de la rive gauche, pour attaquer nos positions.

Ces engins ont déjà fait parler d'eux au moment de leur départ de Périgueux. Ils sont arrivés à destination, installés en lieu sûr et parés pour l'offensive ou la défensive.

L'ensemble des voitures blindées représente plusieurs batteries, qui ont pour immense avantage de pouvoir se porter rapidement d'un point à un autre, sans offrir de point de mire fixe aux batteries adversaires à cause du déplacement de position occasionné par le recul des pièces.

On sait que les pièces sont montées sur des plates-formes, placées sur la voie du chemin de fer. Le frottement est donc considérablement diminué.

Généralement un coup de canon, tiré d'une plate forme isolée, lui imprime un mouvement de recul initial de 60 centimètres, ce qui, en tenant compte du ralentissement final, peut, en raison de l'absence de résistance autre que le frottement et le poids, être fixé à 1 mètre 20 centimètres.

Il y a donc dans l'emploi de ces batteries mobiles un avantage immense basé sur les rapidités de mouvements en avant et en arrière.

En second lieu, les pièces sont installées sur des affûts tournants, de façon à battre tantôt à droite, tantôt à gauche et même en tête ou en queue de train. C'est un système pareil à celui des batteries flottantes, qui ont cependant en moins la facilité d'évolution.

Ces batteries sont construites sur des charriots de chemin de fer, servant à transporter les plus lourds fardeaux, tels que pierres de taille, chaudières, etc., et portant sur leurs ressorts un maximum de 10,000 kilogrammes.

En outre, pour éviter les secousses et les saccades imprimés, soit par le voyage, soit par le tir, elles sont renforcées en dessous avec des traverses placées à une distance de dix centimètres du rail, sur lequel elles s'appuieraient si les ressorts venaient à fléchir de façon à compromettre la solidité du wagon. Il y a là un double avantage, en ce qu'il ménage la flexibilité des essieux et assure la justesse du rayon visuel de tir.

Les vingt-et-un wagons blindés dont nous parlons forment un ensemble de trois batteries complètes et se décomposent en trois trains ou batteries mobiles.

Chaque batterie se compose d'une pièce de 30 de marine, placée en tête de train, suivie d'un wagon fermé, percé de meurtrières, armé de fusiliers et contenant toutes les munitions nécessaires. Ce dernier wagon, ouvert d'un côté, est relié par une passerelle qui rejoint la plate-forme sur laquelle la pièce est en batterie. L'arrière-train de cette plate-forme est plus élevé, percé lui aussi de meurtrières, de façon à protéger les servants de pièces, qui peuvent à un moment donné faire le coup de feu.

En outre de la pièce de 30, il y a six pièces de 12 installées sur le même modèle.

On voit donc que ces wagons blindés, à l'épreuve de projectiles un peu lourds, constituent de véritables forteresses ambulantes. La couleur des wagons est noire pour offrir moins de point

de mire; enfin, la locomotive, blindée aussi, pour préserver les conducteurs et les officiers, au lieu de se trouver en tête ou en queue de train, est placée au centre, pour être protégée par les feux croisés des pièces qu'elle pilote.

Ces trois batteries sont montées par 192 hommes commandés par trois capitaines et six lieutenants d'artillerie, sous les ordres de M. Dufand, chef d'escadrons, lequel se trouve placé dans la brigade du général Princeteau.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le prince Napoléon vient, dit le *Soir*, de publier à Bruxelles une brochure qui peut se résumer ainsi :

« L'Empire seul peut donner l'ordre et réaliser, dans ce qu'il a de légitime et de possible, le programme de la Commune, contenu d'ailleurs, tout entier, dans les *Idées napoléoniennes*. Ce qui a perdu l'empereur, c'est d'être trop ses ministres, et pas assez lui-même. »

Si la cause de Napoléon III pouvait être perdue plus qu'elle ne l'est, son... prudent cousin suffirait à l'achever. Comment ces gens-là n'ont-ils pas la pudeur de se taire ?

— BONAPARTE EN SUISSE. — On lit dans un journal suisse la correspondance suivante de Steckborn :

« C'est avec un sentiment d'inquiétude qu'on attend ici l'arrivée de l'ex-empereur.

» Ses chevaux, équipages, domestiques et bagages sont déjà installés à Arenenberg, et malgré le silence des domestiques, il est permis de présumer que la famille Bonaparte ne tardera pas à arriver de l'Angleterre.

» Ce n'est plus un secret pour personne, que les villas des environs, situées aux bords du Bas-Lac ont trouvé des locataires, et il est à peu près certain que Arenenberg deviendra bientôt le centre des menées bonapartistes. »

— Le *Paris-Journal* publie une lettre de M. Thiers à l'archevêque de Paris, démentant formellement tous les actes d'atrocité à l'égard des prisonniers parisiens imputés aux troupes de l'Assemblée, actes qui avaient été signalés au chef du pouvoir exécutif par M. Darbois.

— L'avis de nos officiers est que les insurgés montrent encore moins de solidité que dans les premiers jours.

La partie la plus énergique de ces hommes s'est fait tuer dans les combats ou les avant-postes.

Ceux qui restent aujourd'hui semblent avoir perdu la confiance qui les animait d'abord.

— Nous serions trop heureux si les agents de la Commune devenaient naïfs; le second envoi de troupes du général Clinchant est arrivé à Versailles par Amiens, Rouen, Poissy et Saint-Germain.

Or, un chef d'emploi de la Commune avait suivi les troupes depuis Cambrai, changeant souvent de wagon et faisant à chaque nouvel auditoire une leçon d'histoire de France à l'honneur de la Commune.

Notre homme manqua peut-être de chance; peut-être n'eut-il pas la touche assez délicate. A peine en gare de Poissy, le soldat fit son rapport au caporal, le caporal au sergent, le sergent au lieutenant, et tout cela finit par une arrestation exécutée par les anciens sergents de ville.

— La *Cloche* nous apprend que samedi, dans l'après-midi, à trois heures, la Commune s'est emparée de tout l'emplacement occupé par la Société Internationale de secours aux blessés, au palais de l'Industrie.

Le docteur Cheno, accompagné de tout son personnel, s'est retiré devant cette incroyable mise en demeure, en protestant au nom de toutes les nationalités qui ont contribué à l'établissement de cette institution en France, institution qui date du 15 juillet 1870. Il y avait dans les salles 525 convalescents militaires de l'armée régulière.

— On nous assure que la cheville ouvrière de l'insurrection de Paris ne serait aucun des chefs les plus en vue, mais le colonel Rossel, chef d'état-major du général Cluseret. Rossel, élève distingué de l'École polytechnique, âgé de 30 à 35 ans, était capitaine du génie au début de la

guerre; il avait été fait colonel par Gambetta et chargé par lui de missions de confiance.

— Le *Moniteur universel* nous fait connaître la cause des deux perquisitions opérées dans l'hôtel du chef du pouvoir exécutif; elle est assez curieuse pour que nous la relations.

Mais tout d'abord mentionnons un incident comique et inédit qui s'est produit pendant la première de ces perquisitions.

Outre les matelas et couvertures, on a trouvé dans l'hôtel un obus formidable et intact. Une longue discussion a eu lieu à ce sujet. Quelques-uns des fédérés opinèrent pour qu'on n'y touchât pas; d'autres, plus courageux, l'enlevèrent, mais avec des précautions infinies.

Quant à la cause de ces perquisitions, la voici :

M. Thiers avait l'intention de faire l'histoire du cabinet Ollivier et aussi l'histoire du gouvernement de la défense nationale.

Selon son habitude, il recueillait nombre de documents, de lettres particulières, etc., etc., qui devaient l'éclairer sûrement sur les agissements du cabinet et du gouvernement précités.

L'existence de cette collection complète et des plus curieuses n'était pas ignorée de quelques membres de la Commune, et on espérait qu'elle servirait aux nouveaux fascicules annoncés.

Mais M. Thiers, qui, par expérience, sait ce que produisent les mouvements populaires, s'était empressé d'emporter les précieux documents.

— Tous les monuments qui ont servi d'habitation aux souverains et princes ont été minés.

Hier, ça été le tour de l'Élysée.

Les maisons qui bordent la place Vendôme sont également minées.

— Le *Journal de Francfort* affirme que le général von der Thann a dit que la Commune lui avait offert personnellement 2 millions de francs, s'il consentait à livrer le fort de Charenton.

— Les matériaux de la colonne Vendôme sont mis en vente par adjudication.

Après la colonne Vendôme, l'Arc-de-Triomphe. Le *Mot d'ordre* ne demande pas précisément qu'on le jette à bas, mais il insiste fortement pour qu'on installe sur la plate-forme des batteries d'artillerie: ne serait-ce pas la même chose ?

A propos du *Mot d'ordre*, journal de M. Henri Rochefort, on parle de plus en plus d'un duel entre lui et M. Gromier, de la Commune; ils viennent du moins de s'adresser quelques insultes assez grossières qui ne peuvent guère se terminer que par un échange de balles.... ou un déjeuner.

— On dit qu'un banquier américain très-connu a fait déclarer à la Commune qu'il était prêt à acheter la colonne Vendôme, et à la transporter dans le Parc central à New-York.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le conseil municipal, dans sa séance du 15 avril, a adopté le projet d'adresse dont la teneur suit :

« A Monsieur le Président du conseil des ministres, chef du pouvoir exécutif de la République française, et à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.

» Quand, le 4 septembre, la République a été proclamée, le conseil municipal de Saumur, issu du suffrage universel, l'a accueillie avec enthousiasme, parce qu'elle répondait à ses aspirations et lui apparaissait comme la seule voie de salut pour la patrie.

» Aujourd'hui que les malheurs ont grandi à ce point que la guerre civile s'ajoute à l'invasion étrangère et pour la prolonger, le Conseil reste ferme dans ses convictions.

» C'est à ce titre, et parce que le chef du pouvoir exécutif déclarait récemment encore qu'il ne repousserait pas les paroles de conciliation des républicains convaincus, que le conseil municipal de Saumur conjure le gouvernement et la Chambre de hâter la proclamation légale de la République comme gouvernement définitif de la France. Tel est, à ses yeux, le meilleur moyen d'arrêter une lutte fratricide et de délivrer au plus vite le

pays de la guerre civile et de l'occupation étrangère. »

Samedi soir, un de nos concitoyens a ouvert ses salons pour une réunion électorale. Les invitations avaient été nombreuses, et chacun s'était empressé d'y répondre. Il y avait donc un grand concours de citoyens qui ont arrêté une liste de candidats au conseil municipal.

Nous espérons être en mesure de donner dès demain cette liste. Il manque l'adhésion de quelques-uns des candidats qui n'ont pu encore être consultés.

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu jeudi prochain 27 courant, à une heure, au siège de la société, Grand'Rue, 49.

Les personnes qui auraient des lots à envoyer sont priées de vouloir bien les déposer chez le concierge.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 22 avril. — Aucun événement militaire n'est signalé aujourd'hui; la pluie est presque continue.

A l'Assemblée, M. Picard, répondant à M. Langlois, dit :

« Le gouvernement est disposé à accueillir la demande de suspension d'armes pour enterrer les morts et permettre aux habitants de Neuilly de déménager. »

Une commission de l'Assemblée a visité les blessés à l'hôpital militaire et remercié les médecins et les sœurs de leur dévouement.

Versailles, 23 avril. — A Paris, on semble regarder, non sans quelque inquiétude, ce qui se préparerait du côté de Saint-Denis. La *Vérité* et le *Mot d'ordre* annoncent que les Prussiens quitteraient Saint-Denis pour céder la place à l'armée française. Le même bruit courait à Saint-Denis même. Nous reproduisons ces rumeurs à titre de curiosité, sans y attacher d'autre importance.

On a saisi l'autre jour à la poste un numéro de la *Situation*, le journal bonapartiste de Londres, qui était adressé au « citoyen Assi, membre de la Commune, à Paris. »

Des nouvelles inquiétantes pour la sécurité de l'Algérie ont circulé aujourd'hui: l'insurrection de Constantine, que l'on croyait réprimée, se serait rallumée, et l'agitation dans la population civile d'Alger présenterait une certaine gravité. Nous croyons savoir que ces renseignements étaient renfermés dans une lettre adressée à un député de l'Algérie, mais que le gouvernement n'en a pas reçu encore la confirmation officielle.

(*Le Français.*)

Une vive agitation règne en Angleterre dans les centres ouvriers du Lanshire. On craint plusieurs grèves et on y soupçonne la main de l'Internationale.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Marché de Saumur du 22 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 28 60	Graine trèfle 50	—
2 ^e qualité. . . 74	— luzerne 50	—
Seigle 75	Foin (h. bar.) 750	200 —
Orge 65	Luzerne —	780 195 —
Avoine h. bar. 50	Paille —	780 110 —
Fèves 75	— Amandes . .	50 —
Pois blancs . 80	— cassées 50	—
— rouges . . 80	Cire jaune . .	50 175 —
Graine de lin. 70	Chanvre tillé	
Colza 65	(52 k. 500) —	à —
Chenevis . . 50	Chanvre broyé	
Huile de noix 50 k. —	Blanc	à —
— chenevis 50	Demi-couleur . .	à —
— de lin . . 50	Brun	à —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	115 à 160
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1870.	1 ^{re} id.	70 à 85
Id.	1870, 2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878.	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870.	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.		35 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1870.		120 à 150
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	140 à 200
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.		80 à 100
Varrains, 1870.	1 ^{re} qualité	100 à 130
Bourgueil, 1870.	2 ^e id.	» à »
Id.		75 à 90
Restigné 1870.	1 ^{re} id.	90 à 150
Chinon, 1870.	2 ^e id.	» à »

Saumur, imprimerie de P. GODET.